



GESTION DES LICENCIES SUSPENDUS POUR 3 FAUTES G1

Sur la saison 2023-2024 : la Fédération teste la possibilité de lever la suspension d'un licencié sanctionné pour 3 (ou plus) fautes technique G1. Pour lever cette sanction disciplinaire, le licencié devra s'acquitter de 2 rencontres d'arbitrage.

Le circuit suivant est testé entre la ligue (responsable du suivi disciplinaire), les comités (responsable des désignations) et les licenciés sanctionnés

